

Date de Convocation

14/01/2025

Date d’Affichage

17/01/2025

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 17

Présents 12

Votants 15

OBJET :

**Acquisition à titre
gratuit de la parcelle
A1521**

Secrétaire de séance
Aurore PENNORS

L’an deux mille vingt-cinq, le vingt-et-un janvier à 19h00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Étaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier
DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Pierre WAUQUIER,
Jean-Michel HAVEZ, Valérie DEVENDEVILLE, Olivier TYTGAT,
Emilie VANDERBAUWEDE, Anne DAMIE, Aurore PENNORS

Absent ayant donné procuration : Eric LAUWAGIE, Gilles
RONSE, Emmanuelle AUMARD

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS
Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Madame
LIAGRE souhaite céder à la commune, à titre gratuit, une
bande de terrain cadastrée section A numéro 1521, d’une
superficie fiscale de 3 m² mais d’une superficie réelle occupée
de 10 m², et ce afin que la commune puisse y édifier un
abribus.

Les frais de notaire seront à la charge de la commune.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d’acquérir à
titre gratuit la parcelle de terrain référencée ci-dessus à
Madame LIAGRE.

Après en avoir délibéré, à l’unanimité, le conseil municipal
décide :

- D’approuver l’acquisition à titre gratuit de la parcelle
cadastrée section A numéro 1521 d’une contenance
fiscale de 3 m²
- D’autoriser Monsieur le Maire à signer les actes
notariés correspondant à cette acquisition.

Fait et délibéré à Ennevelin,
le 21 janvier 2025

Le Maire,
Michel DUPONT



